

## Recommandations de la Faculté des SSP pour des voyages professionnels responsables

### Préambule

Tout·e collaborateur·trice de la Faculté des SSP, nonobstant son corps, son statut et sa fonction, s'engage à connaître et à mettre en œuvre les présentes recommandations. Elles visent à réduire l'impact environnemental des déplacements professionnels, tout en garantissant la qualité des échanges scientifiques et le maintien des liens sociaux. Leur mise en application doit respecter les règlements et directives de la Direction de l'UNIL et de la Faculté des SSP<sup>1</sup>.

Ces recommandations ne visent en aucun cas à limiter ou entraver les déplacements utiles et nécessaires aux activités académiques, notamment celles qui concernent des personnes (procédures de recrutement, évaluation des collaborateurs·trices, résolution de problèmes professionnels, etc.), ou les événements importants pour la communauté (soutenances publiques de thèses, remises de grades et récompenses, cérémonies, etc.).

Ces recommandations ne doivent pas engendrer des contraintes néfastes, notamment en ce qui concerne les situations privées et familiales des collaborateurs·trices.

### Cadre institutionnel

- La Directive 1.26 *Dépenses de service* de la Direction de l'UNIL fixe les critères applicables au remboursement des frais.

### Avant de voyager

#### Questionner la nécessité de se déplacer

Ma participation est-elle requise ?

Si oui, ma présence physique est-elle nécessaire compte tenu :

- de l'impact écologique du voyage,
- de la durée et des contraintes du déplacement (fatigue, stress, etc.),
- des impératifs liés à ma vie privée ;
- des intérêts liés à ma formation (notamment si je suis jeune chercheur·euse) ;
- de l'impact sur mes tâches habituelles à l'UNIL, l'enseignement en particulier.

#### Questionner le moyen de se déplacer

- Privilégier la participation par vidéoconférence.
- Privilégier dans la mesure du possible le transport écologique (en particulier ferroviaire) et collectif (en évitant la voiture en individuel) pour toute activité professionnelle nécessitant un déplacement en Suisse ou en Europe.
- Dans la mesure du possible, choisir le train pour les trajets de moins de 8 heures (ou 6 heures en cas de conditions de confort dégradées (absence de lignes à grande vitesse ou de trains de nuit, nombre important de changements, taux élevés d'occupation des trains, etc.).

Réduire l'impact des voyages en avion absolument indispensables :

- en choisissant une compagnie attentive à la durabilité environnementale et sociale ;
- en prenant un vol direct ;
- en se rendant à l'aéroport en train (y compris à Zürich) ;

---

<sup>1</sup> Des règles actuellement en vigueur en la matière seront progressivement mises en cohérence avec les enjeux de durabilité.

- en optant pour la classe économique.

### Compenser l'impact de son déplacement

Penser à compenser l'impact de votre déplacement via [Myclimat](#) (ou similaire). L'UNIL, le FNS et les principaux bailleurs de fonds remboursent la compensation CO<sub>2</sub>.

## Ressources

### Vidéoconférence

- [Zoom et Teams](#) : outils de vidéoconférence et collaboratifs.
- [Soutien à la captation vidéo lors d'événements](#).
- Ressources spécifiques à la Faculté : caméras et assistance technique (dont il convient de vérifier la disponibilité et prévoir le financement suffisamment de temps à l'avance).

### Planification de voyage

- [RouteRANK](#) : outil de planification de voyage multimodale permettant de calculer l'impact CO<sub>2</sub> pour chaque option.

## Bonnes pratiques

### Participation à une conférence

- Répertorier les conférences de l'année à venir et sélectionner celle(s) qui nécessite(nt) de faire le déplacement (intérêt spécifique, apports, opportunités de contacts, etc.).
- Le cas échéant, préparer sa participation avec son/sa directeur·trice de thèse ou de projet de recherche (contacts à l'avance, soutien du/de la directeur·trice, etc.).
- Le cas échéant, préparer sa participation et son voyage avec d'autres collègues impliqué·e·s, afin d'organiser le co-voiturage si l'utilisation de la voiture est indispensable, etc.
- Rentabiliser les déplacements en regroupant plusieurs activités (talk, séance de travail, visite de site/labo, etc.).

### Organisation d'une rencontre scientifique ou de travail à l'UNIL

- Offrir la possibilité aux intervenant·e·s de participer à distance, en particulier pour celles et ceux géographiquement éloigné·e·s, et les encourager à voyager en train en cas de venue à l'UNIL.
- En cas d'activités organisées en comodal, évaluer suffisamment de temps à l'avance la nécessité d'un support technique et prévoir son financement.
- Pour les grandes conférences internationales, proposer un événement hybride avec des hubs régionaux (par ex. un hub Europe à l'UNIL, un sur la côte Est des USA, un sur la côte Ouest et un en Asie avec des sessions plénières en virtuel).

### Activités scientifiques et académiques

Dans le plein respect des règles et possibilités contractuelles relatives aux participations aux colloques et conférences des enseignant·e·s–chercheur·euse·s :

- Éviter les déplacements en avion et privilégier la vidéoconférence pour participer aux activités collectives pour lesquels la coprésence physique représente un avantage modeste (jury de thèse, commission scientifique, panel de colloque, etc.), et ce tant en ce qui concerne les invitations de collègues externes à UNIL que les invitations de collègue de l'UNIL à l'extérieur.
- Rationaliser le nombre de séances des groupes de travail nationaux et/ou internationaux en présentiel et alterner celles-ci avec des séances en vidéoconférence.

- Limiter la taille des délégations dans le cadre des activités de représentation (visites d'institutions partenaires, etc.).

### **Travaux de terrain**

- Privilégier un séjour prolongé sur le terrain à plusieurs allers-retours, si les contraintes de présence physique sur site UNIL ou les situations familiales le permettent.
- Le cas échéant, pallier les effets éventuels de l'absence physique sur site, en lien avec les collègues, unités et/ou administrations concernées.
- Développer des collaborations avec des partenaires locaux pour limiter le nombre de déplacements nécessaires et la taille de la délégation.
- Utiliser les dispositifs disponibles de soutien à la mobilité scientifique (FNS ou autre).

### **Voyages des étudiant·e·s**

- Promouvoir les voyages responsables par votre exemplarité personnelle.
- Éviter les déplacements en avion dans le cadre des activités d'enseignement.
- Sensibiliser les étudiant·e·s que vous conseillez ou accompagnez dans le cadre de leur semestre de mobilité (Erasmus, etc.) à l'impact de leurs déplacements.

### **Sensibilisation**

- Visibiliser vos efforts pour diminuer votre empreinte carbone par des voyages et déplacements professionnels responsables (p. ex. CV Climat sur votre page Unisciences).

*Recommandation approuvée par le Décanat dans sa séance du 09.03.2022*